Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC - N°140 du jeudi le 01 Juin 2023 Prix: 300 Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.tg

Tribune de Faure Gnassingbé et Ousmane Diagana

Cultiver l'avenir passe par la production d'engrais

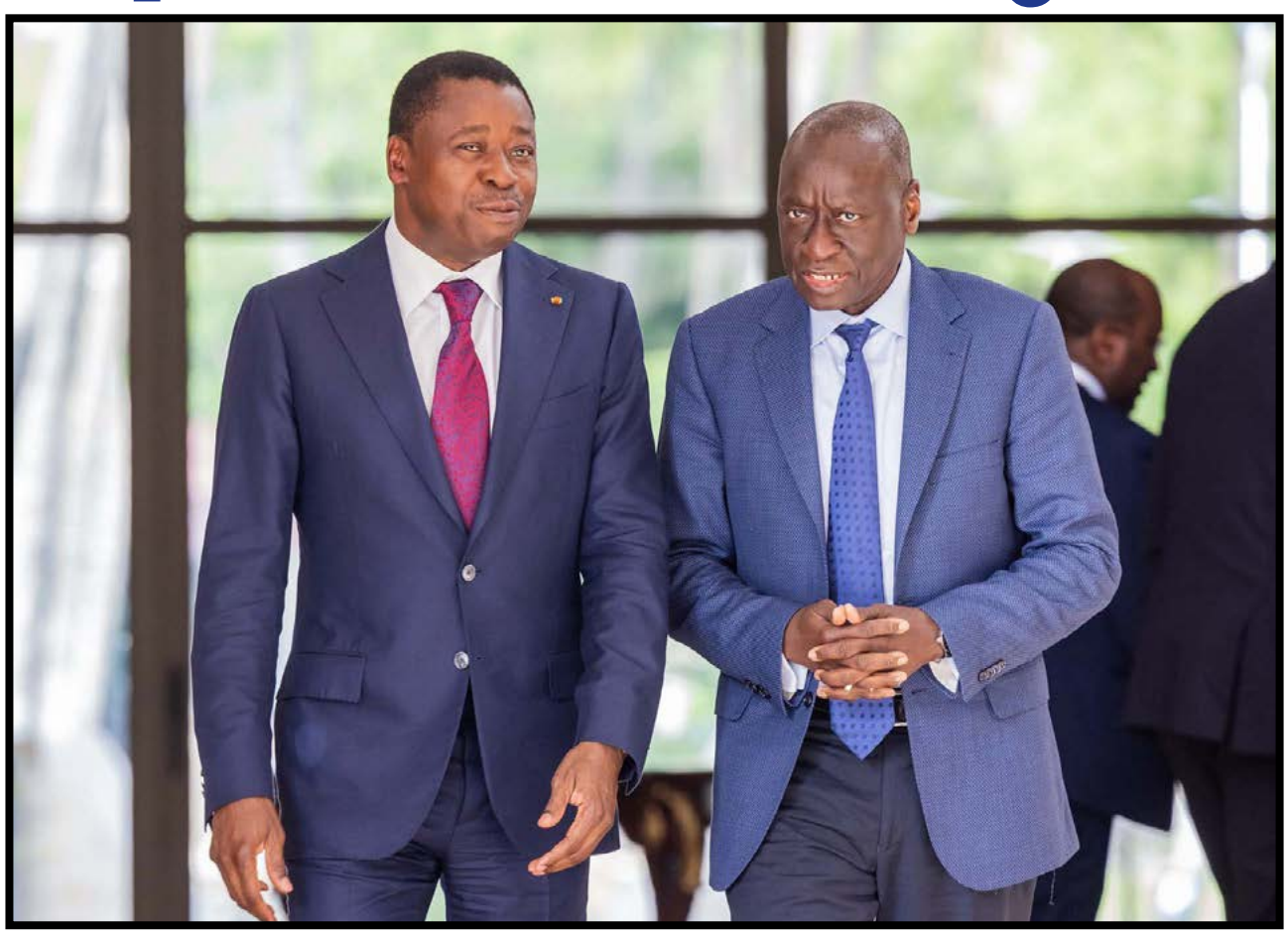

• (Page 03)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Emplois

Le nombre de chômeurs dans le monde devrait baisser en 2023

Dans un rapport publié ce mercredi, l'Organisation internationale du travail estime que le nombre de chômeurs devrait diminuer ... • (Page 08)

Commande publique

L'ARCOP affûte les autorités communales !

Au Togo, l'Autorité de régulation de la commande ... • (Page 04)

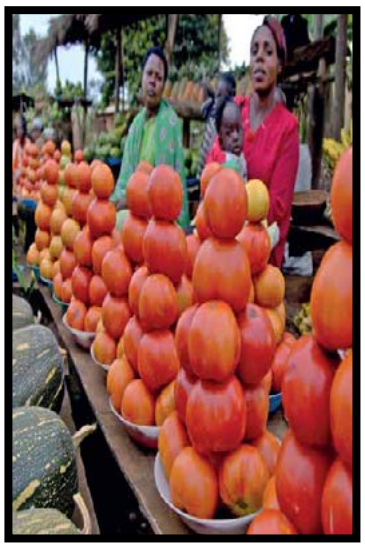

Afrique de l'Ouest et Sahel

• (Page 05)

Investir dans les engrais pour la transformation agricole

Identité visuelle

Concours de création de logotype du CETEF-Lomé

Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles du Centre togolais des ... • (Page 02)

Compétitivité de l'économie

Examen de la politique d'investissement du Togo

Dans le but de renforcer davantage la compétitivité de l'économie togolaise, d'attirer de nouveaux investissements étrangers et promouvoir l' ... • (Pages 04)

Espace UEMOA

Un nouveau projet pour promouvoir les entreprises régionales

Le dispositif Talents Africains à l'international (TAI) initiative du Réseau des organismes de promotion du commerce... • (Page 06)

Manquements aux obligations

L'Arcep met en demeure Moov Africa Togo et Togo Cellulaire

Au Togo, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes ... • (Page 11)

Cours des devises offert par L'économiste du Togo

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	610,750	4,345	754,750	674,000	448,250	85,750	165,750
Vente	655,957	617,750	4,405	761,750	680,000	455,250	87,500	168,750

Source : BCEAO

Identité visuelle

Concours de création de logotype du CETEF-Lomé

Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF-Lomé), un concours de modernisation du logotype dudit centre est lancé afin de revaloriser son image de marque, pérenniser sa notoriété et faciliter sa communication.

• *Joël YANCLO*

L'objectif général du concours est de créer un nouveau logotype du Centre togolais des expositions CETEF Lomé qui imprime la marque du centre et sa nouvelle vision. Le nouveau logotype reflètera la nouvelle vision et orientation du CETEF et permettra de mieux identifier ses différentes activités notamment économiques, commerciales et de services. Vu le cadre du renforcement des capacités opérationnelles du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF-Lomé) et en vue de la mise en place d'un plan stratégique de développement des activités foraines vitrine de l'économie nationale, il s'est avéré capital de revoir la conception du logotype de la foire afin qu'il reflète mieux la nouvelle vision et orientation dudit centre. La finalité du projet d'un nouveau logotype est de revaloriser l'image du CETEF, pérenniser sa notoriété, et faciliter sa communication. Il permettra également de mieux identifier les activités du CETEF, qu'elles soient économiques, commerciales, de services, etc… faisant du CETEF un maillon essentiel, significatif et appréciable de l'économie togolaise. Il est mis en jeu une somme de 1.000.000 FCFA pour les trois premiers lauréats du concours (Premier prix : 700 000 (Sept cent mille) francs CFA ; Deuxième prix : 200 000 (deux cent mille) francs CFA ; Troisième prix : 100 000 (cent mille) francs CFA.) Les dossiers du concours sont disponibles au secrétariat principal du CETEF et aussi téléchargeable sur le site web du CETEF par le lien https://foiredelome.cetef.tg/concours/ à partir du 24 mai 2023. Le soumissionnaire doit déposer le dossier de participation au secrétariat principal du CETEF aux heures ouvrables au plus tard le 23 juin 2023 à 17h 00 sous pli fermé avec la mention « LOGOTYPE DU CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES »

Image du jour

Le Premier ministre, Victoire Tomegah Dogbé a conféré ce mardi 30 mai avec Thierry Beaudet, Président du Conseil économique, social et environnemental français. Les deux personnalités ont parlé des enjeux économiques et sociaux entre la France et le Togo.

AUX DÉCIDEURS...

Tinubu et la dette élevée du Nigeria

16ème président du Nigéria, Bola Ahmed Tinubu hérite d'une économie aux prises à l'inflation, le chômage chronique, l'extrême pauvreté, l'effondrement des infrastructures et l'insécurité.

Le profil de la dette du Nigeria se distingue parmi ces problèmes comme un pouce endolori. L'encours de la dette extérieure du pays - ce qu'il doit aux non-résidents - était de 41,69 milliards de dollars en 2022.
Les prêteurs multilatéraux représentaient près de la moitié de ce chiffre. Les euro-obligations représentaient environ 38 % de la dette extérieure du Nigéria. L'Exim Bank of China représentait 4,3 milliards de dollars américains, soit 86 % des 5 milliards de dollars de dette bilatérale.

L'encours de la dette publique du pays - ce que le gouvernement doit au total - était d'environ 100 milliards de dollars en 2022.
Les dettes extérieures représentent un fardeau plus lourd car elles sont libellées et remboursées en devises étrangères. Les variations des taux de change, telles que la dépréciation de la monnaie dans un pays débiteur, peuvent augmenter les paiements d'intérêts et affecter négativement le budget d'un pays. Et les taux d'intérêt peuvent augmenter.

L'économiste, Stephen Onyeiwu soutient que, même si le profil de la dette du pays devrait être une préoccupation, il ne doit pas entraver la capacité de Tinubu à revitaliser l'économie nigériane et à réduire les taux de chômage et de pauvreté.
La question la plus importante est de savoir si les niveaux d'endettement actuels sont soutenables.
Bien que les économistes utilisent divers indicateurs pour déterminer la viabilité de la dette d'un pays, deux de ces mesures sont largement utilisées. L'un des indicateurs est la dette brute en pourcentage du produit intérieur brut (également appelé ratio dette/PIB). Au Nigéria, il était de 38 % en 2022. La moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne était de 56 %.
Une étude de la Banque mondiale montre que la dette commence à nuire à une économie, en particulier à la croissance économique, lorsque le ratio dette/PIB dépasse 77 %. Compte tenu de ce seuil, la capacité d'endettement de l'économie nigériane est encore forte.

Des augmentations modérées et prudentes de l'encours de la dette du pays ne le pousseraient pas dans le précipice de l'insoutenabilité de la dette, du moins au cours des prochaines années. Cela ne veut pas dire que le pays doit se lancer dans une frénésie d'emprunts pour financer des projets frivoles et vaniteux. Cela signifie simplement que le niveau d'endettement actuel n'empêche pas la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.
Une solution à long terme au problème de la dette du Nigeria est d'explorer de nouvelles sources de revenus. Pour changer le discours actuel sur le niveau de risque du Nigeria, l'administration Tinubu devrait introduire des politiques qui améliorent les fondamentaux économiques du Nigeria.

L'encours de la dette d'un pays n'a pas autant d'importance que la qualité de ses politiques économiques. Les politiques économiques pourraient entraîner des excédents budgétaires pouvant être utilisés pour rembourser la dette.Un point de départ consiste à investir dans le capital physique et les infrastructures (en particulier les routes et l'électricité) ; donner accès au capital aux micro, petites et moyennes entreprises ; et soutenir le développement agricole.

Il est également urgent de diversifier l'économie, de la rendre moins dépendante du pétrole et d'élargir la base de revenus très étroite du pays.
Une stratégie consiste à ressusciter les usines moribondes du Nigéria et à promouvoir les industries agro-alimentaires, afin que l'économie génère davantage de revenus à partir de sources non pétrolières pour financer les dépenses et les projets du gouvernement.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km²	21,7 km²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Tribune de Faure Gnassingbé et Ousmane Diagana

Cultiver l'avenir passe par la production d'engrais

En Afrique de l'Ouest, cultiver l'avenir passe par la production d'engrais. Pour enrichir les terres cultivables afin de nourrir les populations, la sous-région doit capitaliser sur ses importantes réserves de phosphates et de gaz.

Dans le contexte actuel de crise mondiale, la survie des populations de nos régions est intimement liée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. La santé des sols et la question des engrais sont au cœur du problème, mais aussi de la solution. Alors que plus de 41 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale souffrent déjà d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère, l'accès à la nourriture est problématique pour les populations les plus vulnérables, avec une inflation à deux chiffres des prix de la plupart des denrées alimentaires de base.

Cycle de paupérisation

L'onde de choc de la pandémie de Covid-19, les conséquences de la guerre en Ukraine, et les faibles performances du secteur agricole, directement liées à l'augmentation significative du prix des engrais, sont les causes principales de cette insécurité alimentaire. Le changement climatique ainsi que le manque de mécanisation des cultures sont également des facteurs aggravants.

Le cycle de paupérisation lie les problèmes d'accès aux engrais, l'appauvrissement des sols, et la chute des rendements. Briser ce cycle est une question stratégique essentielle puisque, au Togo comme dans de nombreux pays de la région, le secteur agricole fournit directement ou indirectement près de deux tiers des emplois. L'augmentation de la productivité agricole représente ainsi le socle indispensable pour lancer la transformation économique de l'Afrique de l'Ouest.

Des solutions existent : elles passent d'abord par une amélioration générale de l'accès à des engrais de qualité, nécessitant un renforcement de la filière régionale à différents niveaux, tels que l'augmentation substantielle de la production régionale d'engrais organiques et minéraux, afin de réduire les dépendances. Cela implique aussi l'amélioration des infrastructures de stockage et de transport ainsi que le renforcement du cadre règlementaire pour faciliter la circulation des engrais et leur disponibilité à des coûts accessibles au profit des petits agriculteurs.

Ces solutions passent également par la mise en place de pratiques agricoles améliorées, incluant l'utilisation efficiente des engrais, soutenues par des services de vulgarisation renforcés et capitalisant sur les avancées de la recherche. Elles requièrent aussi la mise en place de mécanismes d'appui technique et financier aux agriculteurs afin de les aider à restaurer la santé et la fertilité de leurs sols.

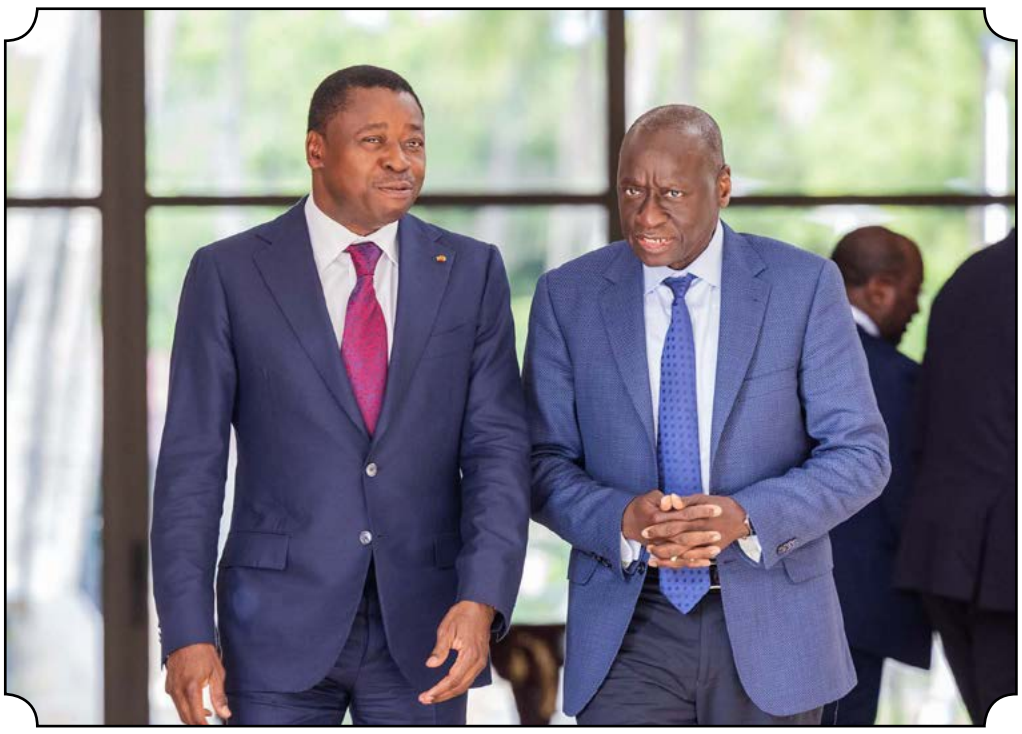

Une approche régionale

C'est la dynamique que plus de 100 décideurs politiques, membres de l'industrie, partenaires techniques et financiers, et représentants d'associations, qui se réunissent cette semaine à Lomé, souhaitent mettre en place afin de convenir ensemble d'une feuille de route pour les pays d'Afrique de l'Ouest. La feuille de route prônera des actions destinées à capitaliser sur les atouts de la région, parmi lesquels les importantes réserves de phosphates et les vastes réserves de gaz nécessaires à la fabrication des engrais.

Cette feuille de route repose sur une approche régionale qui devra permettre à l'ensemble des acteurs du secteur de coordonner leurs efforts. Aux côtés des pays de la Cedeao, du Tchad et de la Mauritanie, les partenaires du développement et du secteur privé se sont déjà engagés à soutenir la mise en œuvre de cette feuille de route commune.

À travers l'Association internationale de développement (IDA), la Banque mondiale a déjà intensifié ses efforts pour une approche régionale dans la réponse aux urgences. Ainsi, le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), assorti d'un financement de 766 millions de dollars, vise à augmenter la productivité agricole grâce à l'adoption de technologies climato-intelligentes, à promouvoir les chaînes de valeur intrarégionales et à développer les capacités de gestion des risques agricoles. À ce jour, plus de 7,6 millions d'agriculteurs ont reçu des biens ou des services agricoles et près de 200 000 tonnes d'engrais ont été distribuées aux exploitants vulnérables d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Au cours de ce mois, une cargaison de 34 000 tonnes d'engrais a été répartie depuis le port de Lomé pour répondre aux besoins urgents des producteurs togolais.

Cette dynamique de partenariat nous donne de l'espoir, et confirme que nous pouvons – et devons – rester unis pour réussir cette importante mission. Il en va de la survie, de la prospérité et de la sécurité alimentaire de la région, aujourd'hui et demain.

Par Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République du Togo & Ousmane Diagana, Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Source : Jeune Afrique

Le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu ce 30 mai 2023, Ousmane Diagana, Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale. Leurs échanges ont porté sur la table ronde de haut niveau sur les engrais et la santé des sols en Afrique de l'ouest et au Sahel, qui se tient à Lomé les 30 et 31 mai 2023.

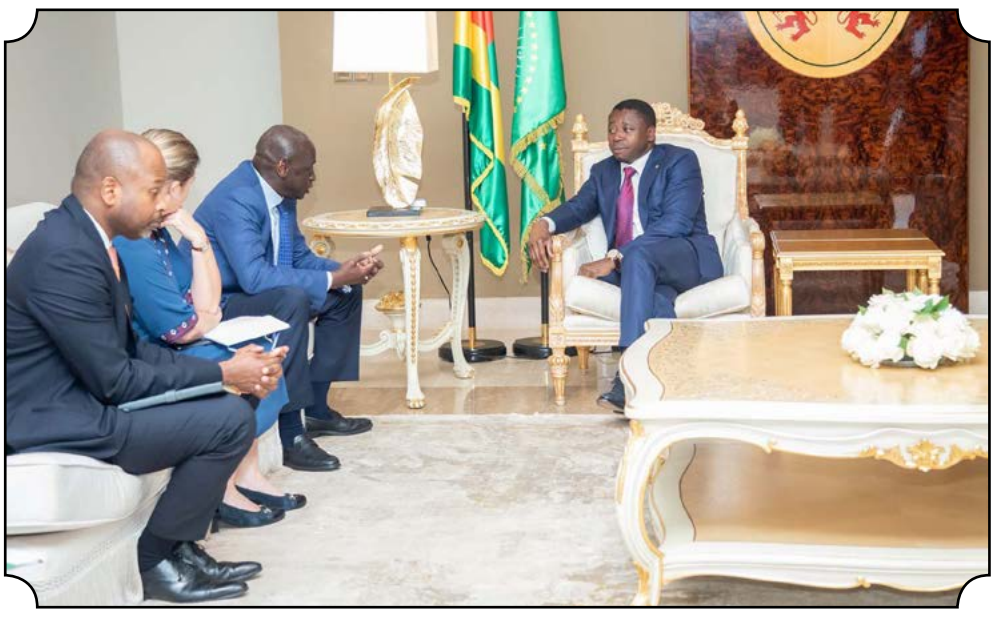

Le Togo en chiffres

Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Compétitivité de l'économie

Examen de la politique d'investissement du Togo

Dans le but de renforcer davantage la compétitivité de l'économie togolaise, d'attirer de nouveaux investissements étrangers et promouvoir l'investissement domestique, le ministre de la promotion de l'investissement a lancé l'examen de la politique d'investissement du Togo (EPI-Togo), le 30 mai 2023, à Lomé.

● Hélène MARTELOT

Ce document a été réalisé par la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), grâce à l'appui financier du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à travers le projet d'appui à l'amélioration du financement du développement durable. D'après Rose Kayi Mivedor, le ministre de la promotion d'investissement, ce rapport diagnostic, qui met en exergue les forces et les faiblesses de leurs politiques d'investissement actuelles, constitue une importante étape pour l'amélioration de la politique de promotion, d'attraction et de facilitation des investissements directs nationaux et étrangers. « L'objectif de ce rapport est de permettre au gouvernement de maintenir la dynamique de l'amélioration de l'environnement des affaires, tant pour les investisseurs étrangers que pour le secteur privé local, à travers le renforcement et l'amélioration du cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé. Il a également permis d'identifier les axes d'amélioration et les marges de progression pour faire éclore tout le potentiel d'attractivité de la destination Togo, assorti de recommandations concrètes et spécifiques adaptées aux conditions du pays », a souligné Mme Mivedor. A l'en croire, les investissements directs étrangers (IDE) permettent, lorsque les opportunités de développement des relations interentreprises avec le secteur privé local sont mises en place, un transfert de technologie, la formation des ressources humaines, une plus grande intégration des TPME nationales à l'économie régionale et internationale et l'accès aux chaînes de valeur mondiales. Elle reste convaincue que l'EPI-Togo va dynamiser l'investissement privé et la création d'emplois décents pour leurs populations, car l'investissement public crée le cadre mais c'est l'investissement privé qui crée les emplois.

Encourager l'investissement

Pour la représentante résidente du PNUD, Binta Sanneh, l'objectif de développement durable (ODD) 17 recommande « d'adopter et de mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés », et l'EPI, s'inscrit dans cette optique, comme l'un des outils pour améliorer l'environnement des affaires, en mettant plus en exergue des options concrètes de politique d'investissement et des recommandations très opérationnelles favorables aux changements transformationnels. « L'approche développée dans l'EPI, dont les résultats seront présentés, constitue une excellente opportunité pour initier une réforme de la qualité et de l'efficacité des IDE sur les conditions de vies des populations et d'employabilité des femmes et des jeunes. Cet examen, devrait non seulement accroître les facteurs de compétitivité du Togo, mais surtout doter le pays d'une offre pour des investissements dans les régions, les territoires et la stimulation du développement local », a précisé Mme Sanneh. « Les recommandations de l'EPI-Togo, constituent donc une opportunité pour vous, pour nous, d'intensifier nos efforts communs pour des investissements transformateurs, plus inclusifs et plus durables », a-t-elle ajouté.

Prendre des mesures

« Pour renforcer la compétitivité du pays, il y a des mesures qui sont à la fois d'ordre juridique et institutionnel et également en termes d'infrastructure d'accès aux marchés, de ressources humaines, d'accès aux financements et des zones économiques spécial, qui peuvent être mené », a précisé Maha El Masri, experte en politiques d'investissement, division de l'investissement et des entreprises, CNUCED. Il est à noter que la cérémonie de lancement sera suivie de la mise en œuvre d'une des premières recommandations de l'EPI qui est le renforcement de capacités de toutes les parties prenantes intervenant sur le parcours de l'investisseur sur des thématiques spécifiques. Ces séquences de formation permettront aux participants d'être conscients de l'importance du rôle de tous les maillons de la chaîne, de renforcer la relation entre les différents services de l'administration et d'améliorer ou acquérir de nouvelles compétences nécessaires pour la promotion et la facilitation des investissements durables au Togo.

Gestion de la commande publique

L'ARCOP affûte les autorités communales !

Au Togo, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a débuté mardi 30 mai 2023, une série de formations à l'endroit des équipes chargées de la passation des marchés publics dans les communes.

Axée sur la gestion des marchés publics, la rencontre qui devrait prendre fin le 03 juin prochain, réunit plus de 500 membres des organes de gestion des marchés publics des communes des régions des Plateaux-Est, Ouest et Maritime. Durant la session, apprend-on, les participants seront principalement édifiés sur les procédures de gestion des marchés publics et le montage des dossiers simplifiés d'appel à concurrence. Concrètement, les modules qui seront développés au cours de cette formation devront aiguiser les représentants des communes contre les pratiques frauduleuses dans le processus de passation des marchés. Ces nouveaux acquis, souligne l'ARCOP, devront contribuer également au renforcement de l'expertise des acteurs communaux et les doter des outils nécessaires pour relever les défis auxquels ils sont confrontés dans le montage des dossiers d'appel d'offres. « Cette formation est une réponse de l'ARCOP aux diverses sollicitations et recommandations pour pallier le déficit de maîtrise des procédures », indique Elom Aziadekey, directeur administratif et financier du régulateur des marchés publics. Notons que la session de renforcement des capacités se poursuivra dans la partie septentrionale du pays à partir du 13 juin.

Avec Togo First

Opérationnalisation du CES

La Francophonie va appuyer le Togo

Le Conseil économique et social (CES) du Togo devrait être opérationnel grâce à l'accompagnement de l'Union des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF).

Les responsables de ce regroupement en visite à Lomé depuis le 28 mai 2023 ont échangé avec plusieurs autorités togolaises dont la chef du gouvernement, Victoire Dogbé, dans le but d'aider le pays à rendre opérationnel dans les meilleurs délais son CES. Au cours d'un entretien à la primature, Thierry Beaudet, président du CESE-France (Conseil Economique, Social et Environnemental France) et président en exercice de l'UCESIF, a indiqué que son pays, la France « peut apporter au Togo un appui dans le cadre de l'opérationnalisation du Conseil Economique et Social du Togo ». Le Togo a entamé, en effet, le processus de mise en place du Conseil Economique et Social (CES), depuis 2019, près de 10 ans après l'adoption du projet par les députés. En 2022, une ligne budgétaire de 500 millions FCFA(crédit de paiement) avait été allouée à cet organe consultatif dans le cadre de son opérationnalisation. Concrètement, cet organe a pour mission de conseiller les institutions de la république, notamment le Président de la République et le Parlement, et de participer à l'élaboration des politiques économiques et sociales.

Avec Togo First

Le Togo en chiffres

Principaux pays partenaires du Togo

Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Ghana	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigéria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5

Solde courant externe (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI

Indicateurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur *(en % du PIB)*	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale *(hors services) (millions USD)*	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) *(millions USD)*	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services *(croissance annuelle en %)*	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services *(croissance annuelle en %)*	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services *(en % du PIB)*	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1
Exportations de biens et services *(en % du PIB)*	26,9	25,3	23,9	23,1	21,8

Profil commercial

Valeurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Les dirigeants d'Afrique de l'Ouest et du Sahel réaffirment leur engagement à investir dans les engrais pour la transformation agricole

Lomé, 31 mai 2023 – Les chefs d'État et ministres d'Afrique de l'Ouest ont affirmé leur engagement en faveur d'une accélération des investissements et des réformes pour rendre les engrais plus accessibles et plus abordables durant la table ronde de haut niveau organisée conjointement par le gouvernement togolais, la Banque mondiale, et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'adoption d'une feuille de route sur la santé des sols a été approuvée par les délégations pays en présence du président Faure Essozimna Gnassingbé de la République Togolaise, du président Mohamed Bazoum de la République du Niger, et du président Umaro Sissoco Embalo de Guinée Bissau.

« Sans vision, sans stratégie, les engrais passent bien vite d'une promesse de restauration des sols à la cause de leur détérioration, » a ainsi déclaré le **président de la République Togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé**. *« Face à ce besoin de trouver un juste équilibre, la planification et l'implication de l'État s'imposent. C'est pourquoi je suis favorable à une planification régionale. Comme l'illustre la Feuille de Route présentée ce jour, notre vision doit être sous- régionale avant tout ».*

A l'issue de la rencontre, les chefs d'industrie et les partenaires de développement de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation en Afrique de l'Ouest (ECOWAP en anglais) ont réaffirmé leurs appuis pour une approche innovante et intégrée de la gestion durable de la fertilité des sols.

« En faveur des pays membres de la CEDEAO et avec les partenaires au développement, la Banque mondiale s'engage à accroitre leur soutien financier et technique pour une agriculture résiliente porteuse de développement durable et créatrice d'emplois. Nous travaillons avec les institutions africaines pour promouvoir la santé des sols et lutter contre l'insécurité alimentaire, » a déclaré **Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.**

La Banque mondiale a annoncé 1,5 milliard de dollars supplémentaires dans le secteur de l'agriculture d'ici 2024 – passant de 4 milliards déjà engagés et en cours de mise en œuvre à 5,5 milliards de dollars. Il s'agir d'un soutien continu aux réformes nécessaires pour l'amélioration de la santé des sols et le renforcement du secteur des engrais en matière de gestion des subventions, de contrôle de qualité et traçabilité à travers des opérations de politique de développement et des projets de production d'engrais verts. Les Pays-Bas ont également annoncé 100 millions d'euros pour soutenir le secteur en Afrique de l'Ouest au cours de la prochaine décennie.

« A travers l'adoption d'une feuille de route commune, les pays de la CEDEAO s'engagent à améliorer l'accès aux engrais minéraux et organiques des petits producteurs et productrices agricoles, en mettant l'accent sur les cultures assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires des populations et la mise en œuvre des actions prioritaires, » a souligné **Omar Alieu Touray, Président de la Commission de la CEDEAO.**

La table ronde de Lomé a réuni les dirigeants venus du Bénin, du Burkina Faso, du Cabo Verde, de Côte d'Ivoire, de Gambie, du Ghana, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Liberia, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de Sierra Leone, du Tchad et du Togo. Le président de la CEDEAO, le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les représentants de partenaires régionaux du développement, notamment l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), le Centre international pour le développement des engrais (IFDC), entre autres, ainsi que des dirigeants de l'industrie des engrais y participaient également.

Dans un appel à renforcer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires, les dirigeants régionaux ont approuvé une déclaration portant sur une série d'objectifs et de mesures concrètes, à savoir :

- le triplement de la consommation d'engrais et le doublement de la production agricole d'ici 2035 grâce à l'adoption d'une approche intégrée de la gestion des terres et de la restauration de la santé des sols ;
- une amélioration urgente de l'accès aux engrais minéraux et organiques pour les petits exploitants agricoles, avec un focus sur les cultures résilientes au climat afin de garantir la sécurité alimentaire des habitants de la région ;
- l'adoption de mesures politiques visant à faciliter l'accès et l'utilisation d'engrais en éliminant les frais de douane et les taxes, en promouvant la transparence, et en développant les capacités en matière de contrôle de qualité et de traçabilité, par l'établissement du Comité ouest africain de contrôle de la qualité des engrais ;
- le renforcement des systèmes de recherche et développement dans le domaine de la gestion durable des terres, y compris par l'adoption de nouvelles technologies ;
- la promotion des investissements dans le domaine des transports, de l'expédition, et des infrastructures de stockage, ainsi que la mise en place de mécanismes de financement et de partage des risques pour les fabricants d'intrants et les distributeurs au sein de la région, avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale (GBM), des banques régionales d'investissement et de développement (BIDC, BOAD), des banques africaines (BAD, Afreximbank) ; et
- le renforcement de la collaboration régionale pour améliorer la production, l'achat et la distribution des engrais organiques et minéraux dans l'espace communautaire par l'opérationnalisation du Mécanisme africain de financement du développement des engrais.

Au cours de la réunion, les gouvernements, les partenaires régionaux et de développement, notamment la CEDEAO, le Groupe de la Banque mondiale, et les dirigeants du secteur privé se sont également engagés à faire état des progrès réalisés concernant ces objectifs, dans les mois à venir.

Pour aller plus loin : www.banquemondiale.org/fr/events/2023/05/11/high-level-roundtable-fertilizing-west-africa-feeding-the-soil-to-feed-the-people | #FeedTheSoil

Contacts :

- ***A la CEDEAO*** *: Francis Dabire, fdabire@araa.org*
- ***A la Banque mondiale*** *: Christelle Mensah, cmensah1@worldbankgroup.org*

Emploi et mobilité des jeunes dans l'espace UEMOA

Un nouveau projet pour promouvoir les entreprises régionales

Le dispositif Talents Africains à l'international (TAI) initiative du Réseau des organismes de promotion du commerce, placée sous la tutelle de la Commission de l'UEMOA, vient d'être lancé au Bénin et au Burkina-Faso.

● *Elom Nomneyo*

En vue d'accroitre l'employabilité des jeunes et la visibilité des entreprises de l'espace UEMOA à l'international, le Réseau des organismes de promotion du commerce, un organisme de l'UEMOA, a initié le projet « Talents africains à l'international (TAI) ». Cette initiative Sud-Sud vise à favoriser l'internationalisation des entreprises burkinabè. En effet, le TAI est un programme qui propose aux entreprises de l'UEMOA, des jeunes diplômés prêts à s'investir à leurs côtés. Et ce, pour une période allant de 12 à 24 mois, afin d'accompagner le développement desdites sociétés à l'étranger. Ainsi, grâce à ce projet, pour cette année 2023, environ 200 jeunes (…) Le commissaire de l'UEMOA, Pr Georges Anicet Ouédraogo, a indiqué que ce nouveau projet TAI est un outil d'insertion professionnelle et d'expansion commerciale et de renforcement de l'intégration régionale. Selon Anicet Ouédraogo, représentant le Commissaire du Département du marché régional et de la coopération de l'UEMOA, cette phase pilote, qui concerne le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ambitionne de recruter 200 jeunes TAI avec le statut de volontaires internationaux en entreprise à déployer dans 150 entreprises désireuses de s'internationaliser. « Aux jeunes diplômés burkinabè éligibles pour cette phase pilote, je vous exhorte vivement à saisir cette opportunité qui sera sans doute déterminante dans votre carrière et profitable aux entreprises de l'union », a-t-il invité. Il a en somme souhaité que le projet s'élargisse aux 4 autres États membres de l'UEMOA (la Guinée Bissau, le Mali, le Niger et le Togo). Mariam Bangagné, point focal au Burkina Faso du projet, est entre autres revenu sur le profil des TAI. « Les candidats sont de jeunes professionnels motivés, engagés et porteurs de valeurs ; ils sont médicalement aptes et jouissent de leurs droits civiques ; ils sont titulaires d'un diplôme délivré par un établissement reconnu de l'UEMOA (BTS, Licence, Master…) avec ou sans expérience ; ils sont libres de tout autre engagement et disponibles pendant toute la période de la mission », a-t-elle cité. Au cours de sa phase pilote, sur la période 2022-2024, le projet couvre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et Sénégal. Grâce au programme TAI, 200 jeunes diplômés, soit 50 jeunes par pays concernés, auront l'opportunité de travailler dans 150 entreprises de l'Union avec le statut de Volontaires Internationaux en Entreprises.

Nigeria

Viewmax veut construire 5000 salles de cinéma d'ici 2025

L'un des atouts de l'industrie cinématographique nigériane est son circuit de distribution affichant notamment 237 salles de cinéma. Viewmax, une nouvelle entreprise souhaitant s'implanter dans le pays veut en construire 5000 de plus sur les deux prochaines années.

Au Nigeria, l'entreprise Viewmax a annoncé vouloir lancer sa chaîne de cinémas et envisage notamment de lancer 5000 salles à l'horizon 2025. L'annonce semble ambitieuse quand on prend en compte le fait que le pays compte jusque-là 237 salles de cinéma, mais il affiche l'une des industries du 7e art les plus actives du continent. Les prétentions de Viewmax peuvent s'expliquer par le type de salles que souhaite lancer l'entreprise. En effet, loin des importants complexes comme celui que souhaite par exemple lancer Afreximbank et Silverbird, Viewmax privilégie la construction de salles de cinéma communautaires. Habituellement, dans les cinémas locaux, majoritairement situés en zone urbaine, les prix peuvent aller de 5 $ à 9 $. C'est l'un des problèmes auquel Viewmax souhaite proposer une réponse. L'entreprise veut rendre le cinéma plus accessible, notamment dans les zones rurales et aux personnes aux revenus les moins importants. L'entreprise a également annoncé vouloir mettre en place une licence qui permettrait aux propriétaires de vidéoclubs de diffuser légalement des films que seuls les grands complexes cinématographiques peuvent généralement s'offrir. Ces annonces devraient susciter l'intérêt de nombreux entrepreneurs et proposer une solution intéressante contre la diffusion illégale des films. Reste que la faisabilité de ces propositions sera éprouvée par des problèmes tels que les coupures d'électricités qui affectent aujourd'hui la rentabilité des salles de cinéma nigérianes.

Avec Agence Ecofin

Afrique

FSD Africa Investments engage 1,2 million $ dans une société de capital-risque

La branche d'investissement de FSD Africa prévoit d'investir jusqu'à 8 millions de livres sterling lors de la clôture d'Africa Climate Ventures prévue pour 2024. Ces fonds permettront à son bénéficiaire de constituer un portefeuille d'entreprises axées sur le climat à travers l'Afrique.

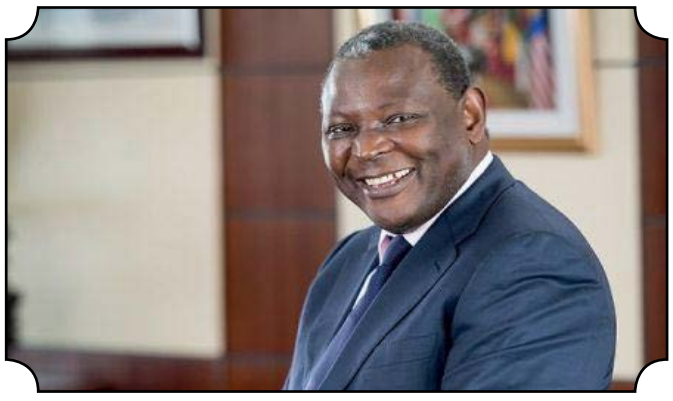

FSD Africa Investments (FSDAI), la branche d'investissement de l'agence de développement financier FSD Africa, a récemment annoncé la réalisation d'un investissement d'un million de livres sterling (1,2 million $) au sein d'Africa Climate Ventures (ACV). Il s'agit d'une société de capital-risque qui finance des start-up africaines axées sur le climat. Cet investissement de FSDAI consiste en un prêt convertible, qui servira à soutenir les entreprises du portefeuille d'ACV. « L'implication de FSDAI a déjà été inestimable pour affiner le modèle d'Africa Climate Ventures. Alors que nous travaillons à la réalisation d'objectifs ambitieux, nous pensons que FSDAI sera un partenaire clé pour assurer notre succès », a déclaré James Mwangi (photo), directeur général d'ACV. En soutenant l'Africa Climate Ventures, la FSD Africa Investments s'attend à ce que les activités du capital-risqueur contribuent à accentuer la transition de l'Afrique vers une énergie durable, plus respectueuse de l'environnement, à travers la création d'entreprises rentables axées sur le climat. FSDAI prévoit d'investir jusqu'à 8 millions de livres sterling lors de la clôture de l'ACV prévue pour 2024. Africa Climate Ventures est le dernier d'une série d'investissements réalisés par FSDAI dans des véhicules verts innovants, tels que Persistent Energy, qui est actif dans le secteur de l'énergie hors réseau et l'e-mobilité en Afrique subsaharienne, ainsi que Nithio, qui investit dans l'énergie renouvelable hors réseau. Africa Climate Ventures, qui a déjà deux entreprises dans son portefeuille (Koko Networks Rwanda et Great Carbon Valley) cherchera à constituer, au cours des quatre prochaines années, un portefeuille d'une quinzaine d'entreprises axées sur le climat à travers l'Afrique.

Avec Agence Ecofin

Côte d'Ivoire

Le FMI valide un programme de réformes à 3,5 milliards $

En avril, la Côte d'Ivoire obtenait un accord au niveau des services du FMI pour un programme FEC/MEDC dont le montant avait été augmenté à 3,5 milliards $. Après réunion, le conseil d'administration du Fonds a décidé de valider cet accord.

Réuni le mercredi 24 mai, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le programme de réformes de 3,5 milliards $ qui était en cours de négociation avec la Côte d'Ivoire. S'étalant sur 40 mois, ce programme intègre un mécanisme élargi de crédit (MEDC) ainsi qu'une facilité élargie de crédit (FEC). Permettant le décaissement d'un montant équivalent à 400 % de la quote-part du pays des éléphants, le nouvel accord mixte vise à maintenir la stabilité macroéconomique à court terme ; l'objectif à moyen terme étant de soutenir une transformation économique plus profonde vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cette annonce intervient un mois après la conclusion d'un accord préliminaire entre les autorités ivoiriennes et les services du FMI. Grâce à sa résilience, malgré trois chocs successifs (Covid, guerre en Ukraine et resserrement économique mondial), le premier producteur mondial de cacao a démontré qu'il disposait de fondamentaux économiques solides. Néanmoins, le FMI estime que plusieurs grandes réformes sont nécessaires pour remettre l'économie ivoirienne sur le chemin d'une croissance plus inclusive et soutenir son plan de développement. L'une de ces réformes concerne la suppression des subventions sur les produits pétroliers et alimentaires et leur remplacement par des « transferts ciblés ». « À moyen terme, la mobilisation soutenue des recettes intérieures est fondamentale pour dégager un espace budgétaire permettant de financer une transformation économique plus profonde et permettre à la Côte d'Ivoire d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ce processus sera appuyé par l'élaboration, la publication et la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme, qui devraient viser à réduire considérablement les dépenses et exonérations fiscales inefficientes, en particulier en ce qui concerne la TVA », a indiqué M. Kenji Okamura, directeur général adjoint du Fonds. Les réformes viseront également à améliorer le cadre institutionnel et législatif de la gestion de la dette, tout en aidant la Côte d'Ivoire à augmenter sa contribution aux réserves internationales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Notons que la décision du Conseil d'administration permet un décaissement immédiat de 495,4 millions de dollars américains, que les autorités ivoiriennes utiliseront pour l'appui budgétaire. A terme, ces réformes devraient avoir un impact positif sur le Plan national de développement dont l'objectif est de stimuler une croissance portée par le secteur privé, notamment en renforçant la bonne gouvernance, en élargissant l'inclusion financière et en améliorant le climat des affaires.

Avec Agence Ecofin

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

mercredi 31 mai 2023 — N° 102

BRVM COMPOSITE	195,51
Variation Jour	0,01 %
Variation annuelle	-3,79 %

BRVM 30	97,84
Variation Jour	-0,09 %
Variation annuelle	-2,16 %

BRVM PRESTIGE	99,44
Variation Jour	-0,90 %
Variation annuelle	-0,56 %

Evolution des indices

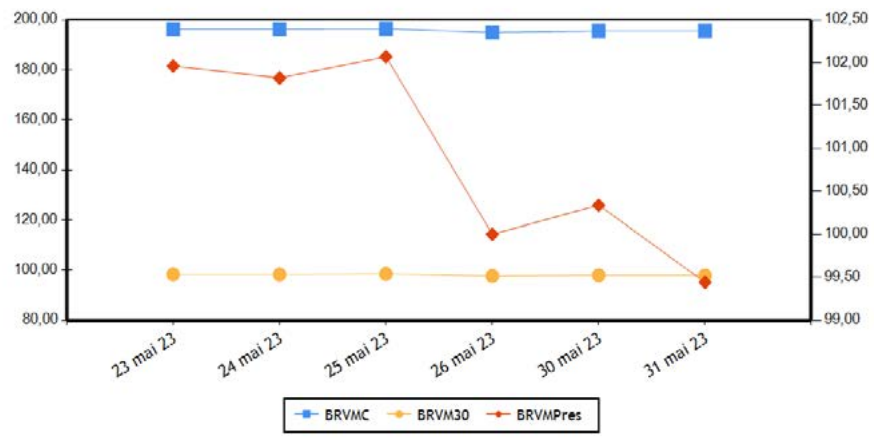

Volumes et valeurs transigés

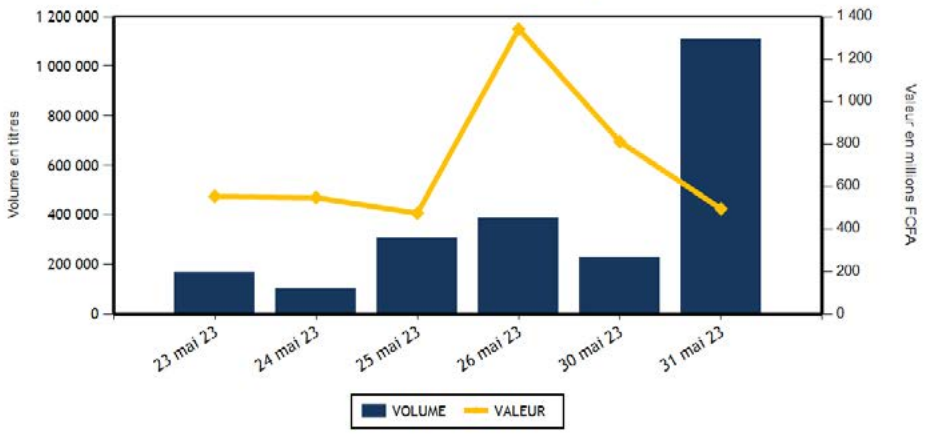

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 273 287 373 299	0,00 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 106 593	392,47 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	472 587 007	-37,23 %
Nombre de titres transigés	38	-7,32 %
Nombre de titres en hausse	13	0,00 %
Nombre de titres en baisse	14	0,00 %
Nombre de titres inchangés	11	-21,43 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 115 108 858 894	-0,01 %
Volume échangé	2 302	-61,99 %
Valeur transigée (FCFA)	22 312 765	-61,58 %
Nombre de titres transigés	10	11,11 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	7	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	79 000	5,33 %	-5,11 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 900	3,57 %	-9,38 %
BOLLORE (SDSC)	1 390	2,96 %	-0,36 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 575	2,79 %	5,10 %
UNIWAX CI (UNXC)	635	2,42 %	-17,53 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAPH CI (SPHC)	3 420	-7,44 %	-31,53 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	-5,56 %	-10,53 %
SETAO CI (STAC)	1 090	-4,80 %	14,74 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	665	-1,48 %	-11,33 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	680	-1,45 %	-15,00 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	99,44	-0,90 %	-0,56 %	1 057 089	136 739 537	6,09
BRVM-PRINCIPAL	36	94,06	0,45 %	-5,94 %	49 504	335 847 470	12,07

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,97	1,25 %	-5,04 %	6 528	8 161 360	30,67
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	469,71	0,56 %	-3,98 %	43 374	397 566 645	8,93
BRVM - FINANCES	15	74,60	-0,73 %	-1,21 %	1 042 922	36 493 027	5,92
BRVM - TRANSPORT	2	340,51	2,89 %	-0,35 %	145	199 100	5,43
BRVM - AGRICULTURE	5	241,55	-1,93 %	-14,82 %	4 264	19 227 350	4,99
BRVM - DISTRIBUTION	7	339,47	-0,40 %	-5,32 %	9 254	10 824 265	11,92
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 344,93	-4,80 %	14,74 %	106	115 260	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	9,34
Taux de rendement moyen du marché	8,26
Taux de rentabilité moyen du marché	8,89
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	573 937,00
Valeur moyenne annuelle par séance	939 292 300,03

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	25,00
Ratio moyen de satisfaction	86,93
Ratio moyen de tendance	347,67
Ratio moyen de couverture	28,76
Taux de rotation moyen du marché	0,10
Prime de risque du marché	4,81
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Emplois

Le nombre de chômeurs dans le monde devrait baisser en 2023

Dans un rapport publié ce mercredi, l'Organisation internationale du travail estime que le nombre de chômeurs devrait diminuer d'un million en 2023. Mais la reprise n'est pas aussi rapide dans l'ensemble des pays.

Malgré la crise, le taux de chômage au niveau mondial tend à diminuer, révèle l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un rapport publié ce mercredi. Contrairement aux précédentes estimations de l'organisation, qui tablait encore mi-janvier sur trois millions de chômeurs en plus, les personnes sans emploi devraient passer de 192 millions en 2022 à 191 millions en 2023. Cette baisse de 0,1 point, pour atteindre 5,3 % de taux de chômage, constitue une bonne surprise mais elle « reflète plutôt une résilience plus forte que prévu dans les pays à revenu élevé qu'une reprise généralisée », tempère l'OIT. « Un risque non négligeable demeure d'une entrée en récession de l'économie mondiale, créant un danger de ralentissement du marché du travail dans le monde », développe l'organisation. L'agence souligne toutefois que « la reprise mondiale au niveau des taux de chômage suite à la crise du COVID-19 a été extrêmement rapide par rapport aux crises précédentes, comme la crise financière mondiale de 2008-09 ». En effet, après la crise de 2008, le taux de chômage au niveau mondial était resté pendant cinq années au-dessus des 6 %.

Une situation inégalitaire selon les pays

Pour autant, la reprise n'a pas été aussi rapide dans l'ensemble des pays. « Jusqu'ici, les pays à faible revenu n'ont pas réussi à revenir aux taux de chômage enregistrés en 2019 », pointe le rapport qui précise notamment qu'en Afrique du Nord, le taux de chômage en 2023 est de 11,2 %, contre 10,9 % en 2019. La situation est similaire dans les Etats arabes, qui enregistrent un taux de chômage à 9,3 % contre 8,7 % en 2019. A l'inverse, en Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud le nombre de personnes sans emploi a diminué depuis 2019, passant de 7 % avant la pandémie à 6,3 % en 2023. En conséquence, « les pays en développement […] ont un besoin urgent de soutien au niveau international et d'une coordination multilatérale pour s'attaquer aux déficits persistants en matière d'emploi et aux inégalités grandissantes », plaide l'Organisation internationale du travail. Cet appel intervient à trois semaines du « Sommet pour un nouveau pacte financier mondial », prévu les 22 et 23 juin à Paris et destiné à poursuivre les discussions sur les mécanismes de solidarité financière entre pays développés et Etats vulnérables.

Avec AFP

Japon

La durée de vie des réacteurs nucléaires poussée au-delà de 60 ans

Le Parlement japonais a adopté une loi qui exclut de la durée totale de service les périodes d'arrêt des centrales. Cela permettrait d'améliorer la fourniture du pays en électricité.

Au Japon, une loi étendant la durée de vie des réacteurs nucléaires au-delà de 60 ans a été adoptée, mercredi, par le Parlement, afin d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement électrique du pays et de l'aider à atteindre ses objectifs climatiques. Cette mesure va permettre d'exclure, de la durée totale de service, les périodes d'arrêt des réacteurs dues à leur mise en conformité avec les nouvelles règles de sécurité nucléaire, introduites au Japon, après la catastrophe de Fukushima, en 2011, ou liées à des injonctions provisoires de tribunaux. Il s'agissait de l'une des mesures annoncées par le Premier ministre Fumio Kishida, l'été dernier, pour relancer le nucléaire dans le pays, quelques mois après le choc énergétique provoqué par le déclenchement de la guerre en Ukraine. L'Autorité japonaise de sûreté nucléaire (NRA) avait donné son accord en février. La nouvelle législation implique par ailleurs un contrôle des réacteurs, par la NRA, tous les dix ans au moins au bout de 30 ans de service.

Que neuf réacteurs en fonction

Tout le parc nucléaire nippon avait été arrêté après la catastrophe à la centrale de Fukushima, qui avait été causée par un gigantesque tsunami sur la côte nord-est du pays, après un très violent séisme sous-marin. Sur 33 réacteurs théoriquement opérables dans le pays, seuls dix ont redémarré depuis, après s'être mis en conformité avec des normes de sécurité considérablement relevées. Actuellement, neuf réacteurs sont en fonctionnement au Japon, tous situés dans l'ouest ou le sud-ouest de l'archipel.

(AFP)

Bande dessinée

Gaston Lagaffe va faire son grand retour en BD

La demande d'interdiction du nouvel album « Le retour de Lagaffe » par l'unique ayant droit du dessinateur Franquin a été déboutée par un arbitrage privé. Les éditions Dupuis ont annoncé que celui-ci sortirait prochainement.

Les feux sont au vert pour le retour de Gaston Lagaffe en BD. Un arbitrage privé vient de donner en partie raison à l'éditeur Dupuis dans le conflit qui l'opposait depuis un an à la fille du dessinateur Franquin, le créateur de Gaston Lagaffe, au sujet d'un nouvel album. « La demande d'interdiction de l'album « Le retour de Lagaffe » a été déboutée », souligne Alain Berenboom, l'avocat des éditions Dupuis qui se sont empressées d'annoncer, mercredi, que celui-ci sortirait « prochainement ». « Pour les prochaines BD, toutes les parties vont se remettre à table pour discuter. » « Le principe d'une résurrection de Gaston est licite, mais [les éditions] Dupuis et Dargaud-Lombard n'ont pas respecté le processus contractuel d'approbation et Isabelle Franquin a toujours le droit de faire valoir ses observations », tempèrent, de leurs côtés, les avocats d'Isabelle Franquin, fille et unique ayant droit du dessinateur décédé en 1997 et qui ne souhaitait pas voir son héros lui survivre. « L'arbitre constate que ce processus n'a pas été respecté […] Dupuis et Dargaud-Lombard ont caché à Isabelle Franquin, pendant cinq ans, ce projet de nouvelle BD. Or la convention de 2016 leur imposait de l'informer, tous les six mois, de tous les projets en cours », détaillent encore les avocats de l'ayant droit.

Une licence iconique

En mars 2022, les éditions Dupuis avaient annoncé, urbi et orbi, le grand retour de cette licence iconique, alors que les derniers gags de Gaston Lagaffe datent de 1996. La maison avait annoncé un tirage colossal à 1,2 million d'exemplaires. Mais deux mois plus tard, le projet était mis en suspens. En cause, l'opposition d'Isabelle Franquin faisant alors valoir qu'elle disposait d'un « droit moral inaliénable » qu'elle pouvait exercer. De son côté, la maison d'édition jugeait, elle, être propriétaire des droits patrimoniaux sur les personnages de Franquin - via le rachat, en 2013, de la société Marsu Productions avec laquelle le créateur de Lagaffe avait conclu un accord de cession en 1992 -, et donc être en mesure de pouvoir reprendre et poursuivre l'exploitation de la franchise.

Avec lesechos.fr

Investissements énergétiques

« L'énergie propre progresse plus rapidement qu'on l'imagine »

Les investissements dans les énergies bas carbone s'accélèrent, avec le solaire prêt à dépasser en 2023 les montants consacrés à l'extraction pétrolière, selon l'Agence internationale de l'énergie.

Poussé par les crises énergétique et climatique, l'investissement dans les technologies décarbonées devrait atteindre 1700 milliards de dollars en 2023, quand environ 1000 milliards iront aux pétrole, gaz et charbon, selon le rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) consacré aux investissements dans l'énergie publiée jeudi. Ces flux, qui portent sur les renouvelables (éolien, solaire, etc.), le nucléaire, les voitures électriques, les pompes à chaleur… devraient croître de 24% par an sur la période 2021-1923. Dans le même temps, les montants consacrés aux hydrocarbures et au charbon continuent de progresser de 15% annuellement. «L'énergie propre progresse rapidement, plus rapidement que beaucoup de gens l'imaginent» souligne le directeur de l'AIE, Fatih Birol: «pour chaque dollar investi dans des énergies fossiles, environ 1,7 dollar part vers des énergies propres. Il y a cinq ans, ce ratio était de 1-1».

Le règne du solaire

En particulier, «le solaire est la vedette», note le rapport: «plus d'un milliard de dollars par jour devraient aller à des investissements dans le solaire en 2023 (380 milliards sur toute l'année), poussant pour la première fois ce montant au-delà de celui investi dans la production de pétrole», rapportent les experts de l'agence basée à Paris. Contre 370 milliards de dollars prévus pour la production pétrolière (exploration et extraction). Autre exemple, l'investissement mondial dans la production électrique est aujourd'hui dominé à 90% par des technologies bas carbone. La volatilité des prix des énergies fossiles, renforcée par la guerre en Ukraine, et les mesures de soutien prises par l'Union européenne, la Chine, le Japon ou les États-Unis ont renforcé la tendance.

Mais le roi charbon résiste

Pour autant, l'AIE lance plusieurs mises en garde, d'abord sur l'utra-domination de la Chine et des économies avancées dans ce mouvement. Malgré quelques lueurs (solaire en Inde, au Brésil, au Moyen-Orient), ailleurs les investissements sont à la peine, alerte l'agence, émanation de l'OCDE, qui appelle la communauté internationale à se mobiliser sur ce sujet. «Le solaire se trouve couronné comme une vraie superpuissance de l'énergie, le principal moyen dont nous disposons pour une décarbonation rapide de l'économie», a réagi Dave Jones, du groupe de réflexion sur l'énergie Ember. Et pourtant, «l'ironie est que certains endroits parmi les plus ensoleillés du monde disposent des plus faibles niveaux d'investissement dans le solaire, c'est un problème qu'il va falloir aborder», ajoute-t-il. Autre bémol majeur pointé par l'AIE: les dépenses d'exploration et exploitation pétrogazière devraient croître de 7% en 2023, un retour aux niveaux de 2019 qui éloigne le monde de la trajectoire vers la neutralité carbone en milieu de siècle. L'AIE avait en 2021 dans un scénario très remarqué sur la neutralité carbone, souligné la nécessité d'abandonner immédiatement tout nouveau projet d'exploitation d'énergies fossiles.

(AFP)

UMOA-Titres

INVESTIR EN ZONE UEMOA

EMETTEUR	CÔTE D'IVOIRE	MALI	TOGO
Date	30/05/2023	31/05/2023	02/06/2023
Instrument	BAT 182J - BAT 364J - OAT 3A	BAT 364J - OAT 3A - OAT 5A	BAT 182J - OAT 3A - OAT 5A
Montant (en Mds de FCFA)	65	35	30
Taux d'intérêt	Multiples - Multiples - 5,50%	Multiples - 6,00% - 6,25%	Multiples - 6,00% - 6,25%

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org

HOROSCOPE finance

Bélier Vous aurez l'opportunité d'améliorer votre situation financière. Ce sera le moment de revoir vos placements ou d'envisager de nouveaux investissements. Ne signez rien à la légère.

Taureau Cet aspect de Pluton est souvent l'indice de rentrées d'argent qui peuvent être importantes. Ceci est valable dans l'absolu. Mais cette fois, si vous n'êtes pas extrêmement vigilant dans vos dépenses, vous ne serez pas à l'abri de déboires pécuniaires.

Gémeaux Il s'agira pour vous d'une journée de chance exceptionnelle, dont il conviendra de tirer tout le parti possible. Les astres vous assureront financièrement de tout leur appui. Vous pourrez parfaitement compter sur une heureuse évolution de vos affaires. Mais il vous faudra faire preuve de toute votre souplesse et de votre diplomatie pour contourner les obstacles que les envieux ne manqueront pas de dresser sur votre route.

Cancer Uranus continuera à apporter de la surprise dans vos revenus, pour votre plus grand bénéfice d'ailleurs. Le Soleil et Mercure, de leur côté, vous promettent habileté et lucidité dans les négociations de contrats, intelligence et flair dans vos placements. Bref, si vous faites confiance à votre instinct, ce sera le moment d'exploits financiers tous azimuts.

Lion Vous devriez voir votre situation financière s'améliorer. Vous y verrez beaucoup plus clair et pourrez choisir les bons placements ou les bons achats. N'hésitez pas à demander aide et conseil à vos amis de toujours : ils vous souffleront de bonnes idées.

Vierge Le secteur des finances sera plutôt calme. L'équilibre sera stable si vous ne faites pas de folies. Un point sera à souligner, toutefois : quelques natifs pourront voir resurgir des problèmes financiers liés au passé. Si vous avez été un peu "léger" avec la loi, elle va vous rattraper !

Balance Grâce à la présente configuration astrale, vous pourrez équilibrer votre budget, voire même améliorer vos revenus, à condition d'avoir la tête sur les épaules et de ne prendre aucun risque. Vous manquerez en effet par moments de lucidité ou, tout simplement, vous n'aurez pas tous les éléments en main pour faire les bons choix ; seule la prudence sera donc payante.

Scorpion Sur le plan financier, vous ne serez pas du tout disposé à suivre les conseils de prudence de votre entourage familial. Il le faudrait, pourtant ! Si vous vous laissiez aller à multiplier les dépenses inutiles, vous pourriez avoir de gros soucis très bientôt.

Sagittaire Avec cet aspect de Pluton, attention à ne pas vous prendre pour Crésus au moment où votre budget doit justement être revu à la baisse ! Si vous avez de l'argent placé en Bourse, attention : la journée semble promise à une grande instabilité ; méfiez-vous des rumeurs et évitez de modifier vos placements sur un coup de tête.

Capricorne Avec Uranus et Neptune influençant le secteur argent, ce sont deux poids lourds du Ciel qui joueront sur l'équilibre de vos finances. Des coups de chance seront au programme, mais aussi des revers de fortune pour les plus imprudents. Ces planètes étant capables du meilleur comme du pire, on ne saurait trop vous conseiller de ne pas vous lancer dans des achats inconsidérés ou des placements hasardeux.

Verseau Pluton ne formant aucune combinaison astrale avec les autres planètes, vous devriez pouvoir gérer votre budget sans histoire. A l'abri des coups durs, vous ne pourrez pas non plus compter sur la chance pour mettre du beurre dans les épinards !

Poissons De bonnes perspectives financières grâce à l'influence conjuguée de plusieurs planètes. Elles vous permettront de vivre dans une certaine aisance et de mettre sur pied de vastes projets. Habileté dans toute transaction avec l'étranger. Si vous êtes artiste, cette configuration astrale favorisera votre créativité et surtout votre succès, notamment à l'étranger.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)
Administrateur Délégué
Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)
Directeur de Publication
TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)
Rédacteur en Chef
Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)
Rédacteurs
Hélène MARTELOT
Nicole ESSO
Junior AREDOLA
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON
Directeur Commercial
Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)
Correcteur
Michel Yao AYEVA
Graphiste
Gérard DAMAWOU

ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

SERVICES DE CONSULTANT

Appel à Manifestation d'Intérêt

Sélection d'un Cabinet pour la Réalisation des Etudes Architecturales, Techniques, la Surveillance et le Contrôle des Travaux de Construction du Siège des Institutions de la CEDEAO à Lomé.

1. Dans le cadre de son programme d'activité pour l'année 2023, la Commission de la CEDEAO a l'intention de sélection une firme pour des études architecturales, techniques, la surveillance et le contrôle des travaux de construction du siège des institutions de la CEDEAO à Lomé. La durée total de la mission est de vingt-six (26) mois y inclus la période de garantie de parfait achèvement des travaux de 12 mois.

2. Le *Comission de la CEDEAO* invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : *Firme dument constitué et agréé (cabinets d'architecture, bureaux d'études).*

3. Les critères d'éligibilité : toute personne morale est sont éligibilité sous réserve des conditions d'exclusion des processus de passation des marchés telles qu'énoncées à l'article 10 du code de passation des marchés de la CEDEAO. L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, soumissionnaires et attributaires «), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément à « l'article 119 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO ». le code des marchés publics de la CEDEAO est disponible à https://ecowas.int/nwp_events/resources-offical-documents/

4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

5. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

6. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Pour répondre aux critères énumérés ci-dessous, les bureaux d'études doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les déclarations faites en termes d'expérience et de capacités, de missions similaires, de disponibilité des compétences appropriées au sein de leur personnel, etc. Chaque référence fournie doit être résumée sur une fiche de projet et ne sera considérée et acceptée que si le candidat joint des documents justificatifs indiquant les coordonnées des autorités contractantes afin de faciliter la vérification des informations fournies, des contrats cités OU des copies d'attestation(s) de bonne exécution de chaque contrat présenté, telles qu'émises et signées par le Client.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés
- De la nature des Services : ***conception architecturale, études techniques et supervision des travaux de construction de bâtiment à usage de bureaux d'organisme publics nationaux ou internationaux ;***
- Du domaine et de l'expertise technique : ***architecture, ingeniere du bâtiments ;***
- Du contexte géographique : ***Afrique de l'ouest ;***

Le Candidat doit être un Cabinet d'Architectures ou un Bureau d'Études d'ingénierie ou encore un groupement de Cabinet d'Architectures et/ou un Bureau d'Études d'ingénierie, ressortissant (légalement installé) de la zone CEDEAO, (obligatoire pour le chef de file et la majeur partie du personnel dans le cadre d'un groupement) spécialisé dans les études techniques et architecturales des bâtiments, ayant une expérience confirmée en la matière :

- Doit justifer de la Réalisation d' au moins cinq (05) missions dans le domaine de prestations au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions similaires d'études architecturales et techniques dont une (01) mission sur financement des partenaires techniques et financiers au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions de surveillance et le contrôle des travaux de bâtiments dont au moins deux (02) portant sur des complexes administratifs au cours des dix (10) dernières années.

Le Candidat doit disposer d'une équipe pluridisciplanaire constitué comprenant au minimum les spécialisté suivantes :

- Un architecte
- Un ingénieur de conception en génie civil ou égquivalent
- Un ingénieur de conception en génie électrique ou équivalent
- Un ingénieur en géotechnique ou équivalent
- Un technicien supérieur spécialiste en topographie ou équivalent
- Un technicien supérieur spécialiste en génie civil ou équivalent
- Un expert environnemental et social

8. La Commision de la CEDEAO dressera une liste restreinte de **six (6) à huit (8)** , présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Un Candidat sera sélectionné conformément à la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût tels que décrite dans le Code des Marchés Publics de la CEDEAO.

9. Les Manifestations d'Intérêt doivent être reçues au plus tard le **15 juin 2023 à 10H30 (GMT), Heure du Togo** à *l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83 Rue de la Pâture, Supertaco, Lomé, Togo, au bureau de la Réception au rez de chaussées.*

10. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en envoyant un email aux adresse suivantes : procurement@araa.org :cc : kfye@ecowas.int; ctienon@araa.org; sbangoura@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int en objet « **AMI001-Etude et supervision**».

Manquements aux obligations

L'Arcep met en demeure Moov Africa Togo et Togo Cellulaire

Au Togo, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) met en demeure les opérateurs Moov Africa Togo et Togo Cellulaire pour manquements graves à leurs obligations de qualité de services, indique le régulateur dans un communiqué de presse en date du 31 mai 2023.

● Joël YANCLO

L'Autorité de Régulation des Communication Électroniques et des Postes (ARCEP) a réalisé du 3 novembre 2022 au 13 janvier 2023 une campagne nationale de mesures de la qualité de services mobiles (voix et internet) qui a révélé que les deux opérateurs mobiles, en dépit des multiples interpellations, ne respectent toujours pas les seuils de conformité réglementaires. Plus précisément, le taux de non-conformité est de 63% pour Moov Africa Togo (groupe Maroc Télécom) et de 51,4% pour Togo Cellulaire (groupe Axian). Face à ces violations graves et continues conjuguées à la faible amélioration de la qualité de service observée au cours des dix-huit (18) derniers mois de l'ordre de 5% pour Moov Africa Togo et 8% pour Togo Cellulaire, la Direction Générale de l'ARCEP a ouvert le 14 mars 2023 une procédure de sanction à l'encontre de Moov Africa Togo et de Togo Cellulaire. L'ouverture de la procédure de sanction a été suivie, conformément aux règles de procédure fixées par la réglementation, d'une phase d'instruction au cours de laquelle les deux opérateurs mobiles ont eu accès à toutes les données de mesures. « Sur la base du rapport d'instruction, le Comité de Direction de l'ARCEP en sa session du 31 mai 2023 et après délibération, a décidé de mettre en demeure Moov Africa Togo et Togo Cellulaire et de leur accorder un délai de six (6) mois pour faire les investissements et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires en vue du respect des indicateurs et seuils réglementaires de qualité des services sous peine de sanction », peut-on lire dans le communiqué de presse de l'Arcep.

Kloto

La population de Kuma-konda sensibilisée sur l'exode rural et ses conséquences

La population du village de Kuma-Konda a été sensibilisée, ce mardi 30 mai à la place publique du village, sur l'exode rural et ses conséquences dont la prostitution.

Initiée par l'association Petite Sœur A Sœur (PSAS), cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de l'exécution du projet "Amélioration des conditions de vie et de santé des filles et des jeunes femmes vulnérables et leurs familles". Ce projet est mis en œuvre grâce à l'appui technique et financier d'Action medeor et du ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'objectif est d'attirer l'attention des parents sur les dangers et les conséquences de l'exode rural. C'est également l'occasion pour inviter les jeunes à rester dans leur milieu afin de participer à son développement. Un sketch présenté par le groupe de PSAS, a illustré la situation des jeunes, à qui sont miroités les merveilles de la ville par les marchands d'illusions, quittent leur village pour la ville à la recherche de meilleures conditions de vie. La pauvreté des sols, la misère et le manque d'infrastructures appropriées sont les principales causes de l'exode rural selon la présentation. Les animateurs, Mme Drackey-Lawson Sibi Akofa, psychologue et M. Tèvi Ségbeya Koffi Robert, Assistant en communication digitale tous à PSAS, ont éclairé les jeunes sur la surprise qui les attend en ville lorsque l'aventure n'est pas préparée. Ils ont évoqué les conditions de survie en ville, les filles s'adonnent à des activités sexuelles, à des fréquentations malsaines ; vivant dans des maisons closes, exposées à des intempéries, au banditisme, à la drogue et deviennent des objets sexuels entre la main des proxénètes. Les garçons, quant à eux, sans travail, ni qualification professionnelle, séjournent dans des maisons closes et se livrent à la drogue, au cannabis et à la criminalité, ont-t-ils dit. Ces aventuriers s'exposent ainsi à la faim, à la prostitution, à des grossesses précoces, aux IST/VIH/SIDA, à la perte de l'estime et à la confiance en soi, à la peur, à la délinquance, à la prison et à la mort. Les orateurs ont invité les parents et les autorités traditionnelles et administratives à sensibiliser les jeunes sur la problématique en famille, dans les églises, les marchés ou lors des festivités. Ils ont également plaidé pour la mise en place des infrastructures socio-culturelles, éducatives et économiques pour les retenir sur place. Petite Sœur A Sœur est une association à but non lucratif qui œuvre pour la santé et le bien-être des enfants et des jeunes filles vulnérables au Togo.

Avec ATOP/AYH/GKM

Mercato

Chelsea veut récupérer un chèque de 324 M€ !

Après avoir dépensé sans compter, Chelsea veut dégraisser. Mauricio Pochettino espère d'ailleurs récolter un très gros chèque pour son nouveau club.

Chelsea a fait sauter la banque. Lors des deux premiers mercatos menés par la nouvelle direction, les Blues ont déboursé plus de 600 millions d'euros. Mais les nouveaux propriétaires ont fait des erreurs, eux qui ont notamment acheté beaucoup trop de joueurs alors que le vestiaire était déjà plein. D'ailleurs, l'idée de Mauricio Pochettino, nommé à la tête du club cette semaine, veut réduire la taille de son groupe. Hier, Football London évoquait une dizaine de victimes. Ce mercredi, le Daily Mail parle plutôt de quinze joueurs qui pourraient être mis à la porte cet été par l'Argentin. Il pourrait rapporter gros aux Londoniens e grâce à son dégraissage XXL. Il faut mettre de côté les éléments qui ne seront pas conservés au-delà de leur prêt comme João Félix (Atlético de Madrid) et Denis Zakaria (Juventus) ou ceux qui sont en fin de contrat qui n'ont pas encore prolongé à l'instar de N'Golo Kanté.

Les Blues veulent encaisser !

Pierre-Emerick Aubameyang, lui, a encore une année de contrat. Mais une résiliation de contrat n'est pas à exclure, lui qui aimerait retourner au FC Barcelone et qui intéresse l'Arabie saoudite selon le Daily Mail. Pour le reste, Todd Boehly et ses équipes espèrent récupérer quelques liquidités. Ils ont fixé le prix de Mateo Kovacic à environ 40 M€. Libre dans un an, le Croate intéresse Manchester City et le Bayern Munich. Dans la même situation, Christian Pulisic plaît à la Juventus. 29 M€ seront nécessaires. Pour Cesar Azpilicueta, Chelsea sera moins gourmand. La somme de 5,8 M€ est évoquée, tout comme une potentielle arrivée au Barça. En revanche, les dirigeants ont fixé le prix de Mason Mount à environ 87 M€. Toutefois, Mauricio Pochettino aimerait le garder. Ce qui n'est pas le cas du Marocain Hakim Ziyech. Un chèque de 17 M€ pourrait convaincre les Blues. Ces derniers espèrent aussi récupérer des sous grâce à Edouard Mendy (29 M€, Nice et l'Inter intéressés), Callum Hudson-Odoi (11,6 M€), Conor Gallagher (46 M€), Trevoh Chalobah (29 M€) et Ruben Loftus Cheek (29 M€). Concernant Kalidou Koulibaly, un prêt du côté de la Juventus est évoqué. Au total, Chelsea espère récolter environ 324 M€ ! Une mission qui ne sera pas simple.

Avec footmercato.net

Real Madrid

Carlo Ancelotti encore dans le flou sur son avenir

Semaine décisive pour Carlo Ancelotti et son avenir au Real Madrid. Don Carlo espère que les discussions aboutiront à la confirmation officielle de son maintien à la tête du club pour la saison 2023-2024.

Des sources au sein du staff ont avoué au quotidien anglais The Athletic que le stratège italien continuera à diriger la Maison Blanche l'an prochain. Mais ces mêmes sources affirment qu'en privé, Florentino Pérez a été moins clair dans ses propos. Des paroles qui ont laissé le staff d'Ancelotti dans un sentiment d'incertitude et de frustration. Ces derniers n'ont pas eu de confirmation complète de la part du club sur leur avenir et décrivent l'atmosphère comme "étrange". Ils ont également fait part de leurs inquiétudes concernant le recrutement, puisqu'ils doutent de la volonté du conseil d'administration d'investir pour corriger les lacunes de l'effectif. De son côté, le coach de 63 ans a toujours répété que sa priorité était de rester dans la capitale espagnole. Affaire à suivre.

Avec footmercato.net

supérieure à 100

préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau

primaires

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE D'ICI ET D'AILLEURS

Couverture médiatique

Insertion publicitaire

Publi-reportage ...

+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09

contact@leconomistedutogo

www.leconomistedutogo.tg

Totsi Gblinkome, rue Tidjani

l'économiste du Togo

@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...